

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Nom UE : Stage

Code UE : UE4-1

Département : Santé	
Cursus : Master en sciences infirmières	Orientation : /
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Érasme et Campus Woluwz Téléphone secrétariat : 02 560 28 11	
Cycle : 2 Bloc d'études : Master 2 Situation dans la formation : 4 ème quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : Non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : Non Volume horaire/an : 160 heures Nombre de crédits ECTS : 10 Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Verschuren S.	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Baudewyns V., Herpinck P., Orlandi S., Verschuren S., Van Renterghem K., T. Veekman
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI. Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020	
<u>Rôle expert clinique</u>	
C01. Gérer les situations complexes de soins de manière systémique	
<ul style="list-style-type: none"> - 01.1 / Poser un jugement clinique holistique, dans une perspective infirmière, en se basant sur les résultats de la recherche et en se référant aux collègues de toutes les disciplines liées à la situation de soins et à l'expertise clinique de l'équipe interprofessionnelle - 01.2 / Co construire, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action avec la personne soignée et les partenaires de l'équipe interprofessionnelle - 01.3 / Développer l'empowerment de la personne dans sa qualité de vie - 01.4 / Jouer le rôle de facilitateur et de médiateur pour l'orientation de la personne au sein du système de santé - 01.5 / Exercer un rôle de personne ressource pour les autres professionnels de santé 	
Compétence 02. Porter un regard critique sur les pratiques	
<ul style="list-style-type: none"> - 02.1 / Analyser ses pratiques à la lumière des résultats de la recherche scientifique - 02.2 / Analyser les pratiques du système à la lumière des résultats de la recherche scientifique - 02.3 / Promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la gestion des risques 	

V1.0. 05 Mai 23

Rôle Communicateur et collaborateur :

C02. Collaborer avec les partenaires à la construction d'un plan d'action négocié

- 02.1 / Co-identifier par le dialogue avec les partenaires un objectif commun sur base des priorités de la personne soignée
- 02.2 / S'assurer que les priorités de la personne soignée soient respectées tout au long du plan d'action
- 02.3 / Négocier la contribution et les responsabilités de chacun dans le plan d'action
- 02.4 / Mobiliser les ressources requises et disponibles afin d'optimiser la santé et les soins en situant les interventions dans une perspective de trajet de soins et de services, dans un souci de continuité

Rôle Acteur d'un développement professionnel

C01. Promouvoir un environnement de pratique éthique

- 01.1 / Développer sa connaissance et sa sensibilité aux questions d'éthique clinique et de bioéthique
- 01.3 / Agir comme un modèle de rôle pour la résolution collaborative des problèmes
- 01.4 / Reconnaître et gérer la souffrance éthique chez soi et chez les autres professionnels
- 01.5 / Créer un environnement de travail ou de recherche éthique

C02. Promouvoir le respect des réglementations

- 02.3 / Informer les équipes sur la responsabilité juridique des soignants selon leurs compétences respectives

C03. Promouvoir la profession infirmière

- 03.1 / Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires
- 03.3 / Contribuer à travers ses activités à rendre la profession attractive et à en donner une image positive aux niveaux micro (patients), méso (organisation de soins) et macro (santé publique)

Rôle Leader

C01. Exercer un leadership clinique en situations complexes

- 01.1 / Exercer un processus d'influence pour transformer les pratiques de soins
- 01.2 / Exercer un processus d'influence pour transformer les contextes de soins

C02. Exercer un leadership politique

- 02.1 / Exercer un processus d'influence politique pour contribuer à l'amélioration de l'expérience de santé des personnes.
- 02.2 / S'impliquer dans des actions politiques visant au développement de la profession infirmière aussi bien dans le milieu professionnel qu'auprès du public
- 02.3 / Promouvoir la plus-value de la discipline infirmière

Rôle Érudite

C01. Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique

- 01.1 / Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l'interface de plusieurs domaines
- 01.2 / Développer de façon continue des savoirs hautement spécialisés dans son domaine

C02. Contribuer au développement de la science infirmière

- 02.3 / Concevoir, mettre en œuvre et coordonner des projets locaux de recherche scientifique
- 02.4 / Collaborer à des projets de recherches nationaux et internationaux
- 02.5 / Communiquer les résultats de ses recherches lors d'événements scientifiques et dans la littérature scientifique

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- proposer des actions infirmières en lien avec les compétences de l'IPA dans les différents champs de pratique professionnelle afin d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients.
- de proposer des actions (pratique clinique directe ou indirecte) en lien avec deux ou trois compétences de la pratique infirmière avancée dans le contexte du stage
- d'ancrer ses propositions dans une perspective disciplinaire (science infirmière)
- de consulter l'équipe interprofessionnelle pour enrichir et partager sa réflexion
- d'utiliser des données scientifiques pour étayer, argumenter et justifier ses propositions

- d'identifier les facteurs favorisant et entravant le développement des rôles de l'infirmier de pratique avancée dans le contexte du stage.
- de maîtriser la langue française et utiliser un vocabulaire professionnel
- de réaliser un référencement correct
- de repérer et discuter les rôles/interventions de l'infirmier de pratique avancée dans le trajet de soin

CONTENU SYNTHETIQUE

- Stage en milieu professionnel permettant à l'étudiant de s'essayer et de s'interroger aux différents rôles de l'infirmier de Pratique Avancée (IPA)
- Séminaire abordant la place de l'IPA dans le trajet de soin avec des professionnels exerçant ce type de fonction

METHODES D'APPRENTISSAGE

- Pratique clinique en milieu professionnel
- Portfolio
- Supervisions individuelles et collectives
- Séminaire(s)
- Simulation en santé

SUPPORTS DE COURS

Support sur e-campus**	Obligatoire
Type de support : Portfolio	X

L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.

MODALITES D'EVALUATION

- **Type d'évaluation : oral/travail**
1^{ère} session : rédaction d'un portfolio (dépôt sur e-campus)
2^{ème} session : rédaction d'un portfolio (dépôt sur e-campus)
- **Pondération spécifique à l'UE : 100 points**

Stage :	Portfolio	Certificatif	80%
	Supervisions individuelles et collectives	Continu	20%
Séminaire(s) - Simulation en santé		Non évalué	0%

- **Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA : Non applicable**

Case à cocher	Type de moyenne
	<i>Moyenne arithmétique</i>
	<i>Moyenne arithmétique pondérée</i>
	<i>Moyenne géométrique</i>
	<i>Moyenne géométrique pondérée</i>
	<i>Note absorbante ***</i>
	<i>Évaluation intégrée</i>
	<i>Non évalué</i>

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

V1.0. 05 Mai 23

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).

*** Note absorbante : si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse.